



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professeurs des écoles

Question écrite n° 40428

Texte de la question

Mme Marisol Touraine attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie sur le problème du concours de professeurs des écoles et notamment celui des étudiants qui ont obtenu leur inscription sur une liste complémentaire. Dans l'académie d'Orléans-Tours, la liste complémentaire a été arrêtée à 100 personnes, 70 d'entre elles ont été recrutées depuis la rentrée. Il existe aujourd'hui encore de nombreux postes vacants (plus de trente). Aussi, les étudiants en attente de recrutement espèrent-ils une nouvelle autorisation de recrutement sur la liste complémentaire. Elle lui demande par conséquent si une telle mesure est envisagée pour l'académie d'Orléans-Tours.

Texte de la réponse

Pour l'année 1999, le nombre de postes offerts au concours externe de recrutement de professeurs des écoles est passé de 8 900 à 9 750 et les autorisations de recrutement sur les listes complémentaires des concours durant l'année scolaire 1999-2000 ont été portés à 4 000 pour pourvoir les vacances d'emplois, l'académie d'Orléans-Tours ayant obtenu pour sa part 99 autorisations. Ces décisions doivent permettre de résoudre les difficultés rencontrées l'an dernier, notamment dans l'académie précitée. Pour la session 2000 du même concours, 9 875 postes sont offerts.

Données clés

Auteur : [Mme Marisol Touraine](#)

Circonscription : Indre-et-Loire (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40428

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale, recherche et technologie

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 janvier 2000, page 414

Réponse publiée le : 8 mai 2000, page 2859